

Compte rendu de la réunion du jeudi 11 Janvier 2018

Présents : Mrs Serge CETTOLO, Christian DUTOUR, Yves OLIVES, Laurent SABATIER, Eric ZANET, Thierry DECHERY, Mmes Marie-Dominique IDRAC, Carole RIBERA, Martine ULIAN

Absente excusée : Mme Nathalie DANÉ

Secrétaire de séance : Thierry DÉCHERY

Début de séance : 20h35

Approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu précédent a été approuvé à l'unanimité.

Vœux 2018

Les vœux de la mairie se feront le Samedi 13 Janvier 2018 à 18h00 à la salle des fêtes. Toutes les associations du village ont été conviées à cette occasion.

Arrêté Bornes incendie

La mise aux normes des bornes incendie est maintenant de la compétence des mairies vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2225-1 et suivant L2213-32 et R2225-1.

Considérant que dans le cadre et conformément aux dispositions de l'article R2225-4 du CGCT, le maire a vocation à identifier les risques, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie (PEI)

Point financier

Affectation des résultats 2017 : le résultat reporté en fonctionnement est de 59504,89 €

Questions diverses

Les travaux de réparation de la toiture de la mairie seront commencés dès que possible par l'entreprise « SARL NINGRES »

Déchetterie THOUX, SAINT-CRICQ : la vignette d'accès à la déchetterie est à retirer à la mairie, merci de vous munir de votre carte d'immatriculation de votre véhicule.

Séance est levée à 21h30

Prochain conseil municipal en Février 2018